

## La Caisse des Dépôts et la Ville de Grenoble s'associent pour la transition économique et écologique du territoire grenoblois

**Lyon, 24 septembre 2014** – A l'occasion du congrès de l'Union Sociale pour l'Habitat (USH), Pierre-René Lemas, directeur général du groupe Caisse des Dépôts, et Eric Piolle, maire de la Ville de Grenoble, ont confirmé, ce jour, par la signature d'une convention-cadre de partenariat, leur volonté commune d'associer leurs expertises et outils d'intervention pour accompagner le territoire grenoblois dans sa transition économique, sociale, et environnementale pour la construction d'une ville solidaire et durable.

Pour la Ville de Grenoble, engager cette transition nécessite d'être accompagné par un partenaire à la fois stable et innovant, dans un environnement de confiance et une perspective de long terme au service de l'intérêt général : tel est le sens de cette convention avec la Caisse des Dépôts, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté renouvelée de la Ville de Grenoble de placer la transition énergétique et la solidarité au cœur de son action, en y associant l'ensemble de ses partenaires.

La Ville de Grenoble et la Caisse des Dépôts projettent d'œuvrer conjointement à :

- **repenser et rénover l'urbanisme pour rendre accessible à tous et remettre l'humain au cœur des quartiers** en construisant des logements pour tous, en particulier les ménages les plus modestes, encourageant l'habitat coopératif, favorisant le logement étudiant public bon marché, soutenant le commerce de proximité et développant la mixité d'activités dans les quartiers ;
- **repenser les services publics** dans les domaines de l'énergie, de l'eau, des transports et de la santé ;
- **renforcer le lien entre les entreprises et le territoire**, en respectant le cadre de leurs compétences en favorisant le développement et l'implantation d'activités économiques diversifiées et encourageant l'économie sociale et solidaire.

Pour construire la ville durable, les partenaires réfléchiront également à la nécessité de :

- **lancer un plan majeur de rénovation énergétique** des logements et bâtiments communaux ;
- **lancer un plan d'investissement pour les écoles** afin de rénover les bâtiments vétustes, construire ou réhabiliter les bâtiments nécessaires à l'accueil des enfants ;
- **renforcer les transports en commun** par l'extension des réseaux existants, la création de nouveaux modes de transports innovants et le renouvellement du parc de bus au profit de matériel moins polluant ;
- **se doter de moyens innovants pour lutter contre la pollution** atmosphérique, sonore, magnétique et réduire la quantité de déchets.

Afin de mener à bien les actions et projets du territoire, les partenaires conviennent notamment de :

- parvenir à identifier conjointement les outils les mieux adaptés à la réalisation de ces actions ;
- participer aux réflexions sur le développement des outils de politique publique en matière de logement ;
- mettre en œuvre des outils innovants qui permettent à tous les Grenoblois de bénéficier des politiques mises en place (aide aux propriétaires de logements privés pour la rénovation énergétique) ;
- procéder à un examen conjoint des orientations stratégiques des grands équipements publics et de développement durable.

La Caisse des Dépôts s'engage ainsi à mettre à disposition de la collectivité l'ensemble de son offre technique et financière dans les domaines des prêts sur fonds d'épargne, de l'investissement, de l'économie des entreprises et de l'économie sociale et solidaire, ainsi que les compétences de ses filiales.

Dans un contexte de métropolisation de certaines compétences municipales, la Ville de Grenoble entend débattre de ces sujets avec l'ensemble des élus de la Métropole grenobloise afin de partager les objectifs et d'envisager à terme un partenariat élargi avec la Caisse des Dépôts.

---

### A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe s'est donné 4 secteurs d'intervention prioritaires, créateurs d'emplois et porteurs d'ambitions industrielles et d'innovation : le développement des entreprises, la transition énergétique et écologique, le logement, les infrastructures et la mobilité durable. [www.caissedesdepots.fr](http://www.caissedesdepots.fr)

### A propos de la Ville de Grenoble

Située au cœur des Alpes, dans une métropole de 450 000 habitants, Grenoble est la ville de l'implication citoyenne, depuis la journée des Tuiles, en passant par la Résistance, la création du planning familial, des mutuelles ouvrières, la remunicipalisation de l'eau...

C'est aussi la ville de l'innovation scientifique et technique, avec le retour du tramway en France, l'éco-quartier de la Caserne de Bonne, de nombreux instituts de recherche et un réseau d'entreprises dynamiques. C'est également la ville de l'innovation sociale avec le premier Centre communal d'action sociale (CCAS) en France, un réseau associatif foisonnant et une longue tradition de travail en concertation avec les habitants.

Populaire et étudiante, habitée par l'esprit montagnard et les multiples cultures qui ont fait son histoire, Grenoble est la ville du partage et de la solidarité, de la curiosité, de la paix, de l'attention aux autres et à son environnement.

[www.grenoble.fr](http://www.grenoble.fr)

### Contacts presse

Groupe Caisse des Dépôts

Nadia Bouazza - 04 72 11 49 19 - [nadia.bouazza@caissedesdepots.fr](mailto:nadia.bouazza@caissedesdepots.fr)

 [@CaissedesDepots](https://twitter.com/CaissedesDepots)

Ville de Grenoble

Maxime Kléthi/Loubna Bouhrizi - 04 76 76 39 21/24 - [presse@grenoble.fr](mailto:presse@grenoble.fr)

---